



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

L'an Deux Mille Vingt Quatre le 03 avril à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, Centre culturel-Route de Lezoux-Pont-Astier à Orléat
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

SIAEP DORE -ALLIER

Date de convocation : 14/03/2024

Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
contact@siaepdoreallier.fr

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C., TARTRY-LAVEST A.
MS AURIEL L., BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.,
MS DURUPT S., DUROHANY D., GARMIS F., MAURIN D.,
MS MAZELIER V., ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 14
votants : 14

ABSENTS : M. BRIVARY J.F., M. GIRARD J.B.

POUVOIRS :

DELIBERATION N° 2024-04-1

Objet : Approbation Compte de Gestion

Le Comité syndical du SIAEP DORE ALLIER :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Certifié exécutoire,
Reçu en sous préfecture le :
Publié le :


.../...

3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré le 03/04/2024

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme
Le Président,

Vincent MAZELIER



Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le : **08 AVR. 2024**
Publié le : **08 AVR. 2024**


Le Président,

Vincent MAZELIER